



**DUBOURG AUTOMOBILES**

Spécialiste de la pièce de réemploi depuis plus de 60 ans

## INTRODUCTION

La société DUBOURG AUTOMOBILES, implantée en Gironde depuis plus de 60 ans, est l'un des pionniers en France dans le recyclage automobile, l'achat et la vente de véhicules accidentés, mais également la commercialisation de pièces de réemploi toutes marques.

D'une simple déchetterie, DUBOURG AUTOMOBILES est devenue au fil des ans un incontournable du secteur, et fait aujourd'hui partie des leaders du marché en France.

L'indépendance du Groupe lui offre de nombreux avantages, plébiscités par ses clients et salariés, dont : réactivité, flexibilité, polyvalence et bien-être au travail.



À l'occasion du salon Equip Auto 2023, la Direction du Groupe DUBOURG fait le point sur son évolution, sa structure, l'activité de recyclage de pièces automobiles, et ses perspectives.

## SOMMAIRE

Introduction	p. 2
Histoire	p. 4
Le Groupe DUBOURG	p. 6
L'activité de recyclage de pièces automobiles	p. 16
Perspectives	p. 20
Interviews	p. 22

## HISTOIRE

DUBOURG AUTOMOBILES est une entreprise familiale créée **en 1960** par François DUBOURG. Métayer de profession, celui-ci achète à l'époque une parcelle de vigne d'un hectare à Rauzan, à quarante kilomètres au Sud-Est de Bordeaux, près des prestigieux vignobles de Saint-Émilion. D'un naturel curieux et avec un sens du commerce fort, il se rend compte de l'opportunité que représente la collecte des déchets en ferraille des viticulteurs alentours, qui étaient alors peu ou pas gérée. Il commence donc à récupérer les fils de palissage des vignes ainsi que les machines agricoles hors d'usage qu'il stocke sur son terrain, puis vend aux ferrailleurs de la région bordelaise.



François DUBOURG

Afin de répondre au mieux aux demandes croissantes, François DUBOURG achète **en 1965** son premier camion de collecte et élargit son activité en collectant des véhicules accidentés dans le secteur de Rauzan. Il commence alors à développer une activité de déconstruction de véhicules. Un ouvrier le rejoint à cette époque pour l'aider au démontage des pièces. Pour accompagner cette évolution, un premier bâtiment de stockage est construit **en 1976**.

Au début des années **1990**, l'entreprise s'informatise afin de structurer l'activité administrative, en s'équipant d'ordinateurs et d'un logiciel de gestion intégrée.

**En 1994**, François DUBOURG passe la main à son fils et sa fille, Dominique et Patricia DUBOURG. Ils créent ensemble la Société Anonyme DUBOURG AUTOMOBILES. 20 collaborateurs travaillent alors à leurs côtés.



François et Dominique DUBOURG

Dans les années **2000**, l'activité se professionnalise et devient un « vrai » métier. **En 2008**, un nouveau magasin pour la vente de pièces aux professionnels, comme aux particuliers est construit, et l'espace de stockage de pièces agrandi. L'entreprise déploie en parallèle un concept industriel unique en France, avec une ligne de démontage automatisée, et met en place un traçage informatisé des pièces détachées.

C'est à cette époque que Jean Baptiste DUBOURG rejoint sa tante et son père, Dominique, à la Direction de l'entreprise qui emploie alors 40 personnes.

**En 2011**, un bâtiment d'une surface de 1.000 m<sup>2</sup> est construit spécifiquement pour les pièces destinées à l'export.

**En 2012**, pour accompagner la croissance de l'activité, la famille DUBOURG achète de nouveaux terrains. La surface de stockage de véhicules atteint plus de 6 hectares.

**En 2018**, Andréa DUBOURG, le deuxième fils de Dominique, rejoint la Direction du Groupe.

Au cours des dix dernières années, l'entreprise s'est modernisée, s'est diversifiée et s'est considérablement développée via des opérations de croissance interne et externe.



De gauche à droite : Andréa DUBOURG (Directeur Général, Responsable d'exploitation), Dominique DUBOURG (Président), Patricia DUBOURG (Directrice Générale) et Jean Baptiste DUBOURG (Directeur Général, Responsable d'exploitation)

## LE GROUPE DUBOURG

Le Groupe DUBOURG a été créé en juin **2015**, autour d'une holding nommée FBUA (French Business Unit Automotive), afin de regrouper les différentes activités développées à cette période.

Toutes les étapes de la vie de la pièce usée, de l'enlèvement du véhicule, de sa dépollution, de son démontage, du nettoyage des pièces, de leur conditionnement, de la mise en stock et de la vente sont ainsi gérées par les différentes entités du Groupe.

Le Groupe DUBOURG en chiffres :

- **12 800** véhicules en fin de vie traités en 2022-;
- **45.000** pièces en stock disponibles à la vente, en magasin et en ligne ;
- Plus de **300** pièces automobiles démontées chaque jour ;
- **110** collaborateurs, tous formés aux spécificités du métier ;
- **16** hectares d'exploitation scrupuleusement entretenus ;
- **20** millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022.

## Structure

Le Groupe DUBOURG possède aujourd'hui deux sociétés spécialisées dans le recyclage automobile :

- La société historique **DUBOURG AUTOMOBILES**, installée sur un site de 13 hectares et d'infrastructures modernes.  
En 2022, 8000 véhicules ont été traités à Rauzan, et 250 pièces automobiles démontées par jour.
- La société **BTVA**, également une entreprise familiale, créée en 1994 et rachetée en 2022 par le GROUPE DUBOURG, installée sur un site de 3 hectares à Petit-Palais-et-Cornemps, à une soixantaine de kilomètres au Nord-Est de Bordeaux. Elle emploie une douzaine de salariés et est plutôt tournée vers l'export.

En 2022, 4.800 véhicules y ont été traités et plus de 60 pièces automobiles ont été démontées par jour.

Ces deux centres sont agréés pour le traitement des véhicules hors d'usage (VHU). Ils réceptionnent les véhicules accidentés achetés aux compagnies d'assurance, ceux repris par des garagistes, ou encore des véhicules dont les propriétaires souhaitent se séparer en raison de leur état général, pour des raisons techniques, tel qu'un contrôle technique non validé, ou autres motivations (frais d'entretien élevés, réparations trop importantes, mauvais état général, etc.). Ils sont chacun dotés de chaînes automatisées de démontage.



### La vente de pièces détachées

Depuis 2008, les pièces proposées à la vente, au comptoir ou en ligne, sont parfaitement identifiées et traçées. La gestion du stock est informatisée, et les pièces sont gravées, nettoyées, photographiées, étiquetées, et dotées d'un code-barres. Elles font l'objet d'une sélection stricte après la prise de décision de leur démontage.



### La vente de véhicules accidentés

L'activité de vente de véhicules récents accidentés s'organise essentiellement avec les professionnels de l'automobile français et européens, carrossiers réparateurs et/ou négociants.

Seuls les véhicules classés techniquement réparables par l'expert automobile lors de leur expertise initiale sont concernés. Ces derniers sont proposés à la vente auprès de professionnels de l'automobile en vue d'être réparés selon des règles extrêmement strictes, avec suivi d'un expert et passage au contrôle technique avant remise en circulation.

Particularité, le Groupe s'appuie sur la société **DUBOURG LOGISTIC**, fondée en 2019, avec 10 plateformes logistiques dédiées à la collecte et au regroupement de véhicules, avant leur convoyage sur l'un des deux centres de traitement de VHU du Groupe.



Réparties sur un grand quart Sud-Ouest de la France, elles permettent un maillage géographique optimisé, beaucoup moins impactant pour l'environnement :

- La Rochelle (Charente-Maritime),
- Bordeaux (Gironde),
- Marmande (Lot-et-Garonne),
- Mont de Marsan (Landes),
- Saint-Geours-de-Maremne, près de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques),
- Pau (Pyrénées-Atlantiques),
- Tarbes (Hautes-Pyrénées),
- Toulouse (Haute-Garonne),
- Montauban (Tarn-et-Garonne),
- Angoulême (Charente - à partir d'avril 2024).

La zone de collecte s'étend sur **13 départements du grand Sud-Ouest** de la France.



**Centre de Traitement de  
Véhicules Hors d'Usage  
(CTVHU)**  
à proximité immédiate du  
prestigieux Vignoble  
de Saint-Émilion.



**DUBOURG LOGISTIC** est équipée de 16 véhicules porte-voitures, ce qui lui offre une capacité de transport de 210 véhicules par jour :

- 2 camions porte 2 voitures, pour les zones urbaines,
- 1 camion porte 3 voitures,
- 2 camions porte 4 voitures,
- 1 camion porte 5 voitures,
- 1 camion porte 6 voitures,
- 2 camions porte 8 voitures,
- 7 camions porte 9 voitures, pour les zones rurales.



La société **DUBOURG MONTAGE ET SERVICES** a, quant à elle, été créée en 2014. Elle est spécialisée dans le montage de pièces automobiles et l'entretien de flottes de véhicules pour les entreprises locales.

**DUBOURG**  
MONTAGE & SERVICES

70 % des clients de DUBOURG MONTAGE ET SERVICES sont aussi clients de DUBOURG AUTOMOBILES et de BTVA, et 100 % des pièces de réemploi montées sur leurs voitures proviennent des deux centres de traitement de VHU.

Le Groupe DUBOURG rayonne ainsi sur le grand quart Sud-Ouest de la France, mais également en Espagne, au Portugal, en Afrique, au Moyen-Orient et en Europe de l'Est.

En effet, l'exportation de pièces automobiles par containers et plus particulièrement de groupes moteurs propulseurs représente 17 % du chiffre d'affaires en pièces de réemploi.

En parallèle, en tant que passionnée d'automobiles et de mécanique, la famille DUBOURG a également créé en 2015 sa propre écurie de course : **DA RACING**, qui pratique les disciplines sportives automobiles tel que le Rallycross ainsi que des courses sur glace (Trophée Andros).

**D.A. Racing**

Première équipe privée française à avoir participé en 2017 à un championnat du monde de Rallycross, elle peut se targuer de nombreux titres :

- 2 titres de champion de France en catégorie sprintcar et Rallycross,
- 6 titres de vainqueur du Trophée Andros,
- 1 titre de vice-champion d'Europe de Rallycross,
- 4 titres de vice-champion de France Rallycross.

L'équipe DA Racing participe depuis 2007 au Trophée Andros, le championnat français de course sur glace disputé depuis 1990, devenu e-Trophée Andros à l'occasion de sa trente-et-unième édition : il accueille en effet uniquement des véhicules 100 % électrique depuis 2019. Cette transition de la course est en parfaite adéquation avec les valeurs du GROUPE DUBOURG, qui étudie l'impact qu'a chacune de ses actions sur l'écologie et prend ses décisions pour réduire au mieux son empreinte carbone.



La Renault ZOE DA RACING, pour une course automobile décarbonée

## Mission, vision, valeurs

La qualité, la fiabilité, la satisfaction clients, la protection de l'environnement et le bien-être au travail font partie des valeurs cardinales du GROUPE DUBOURG.

### Qualité et fiabilité

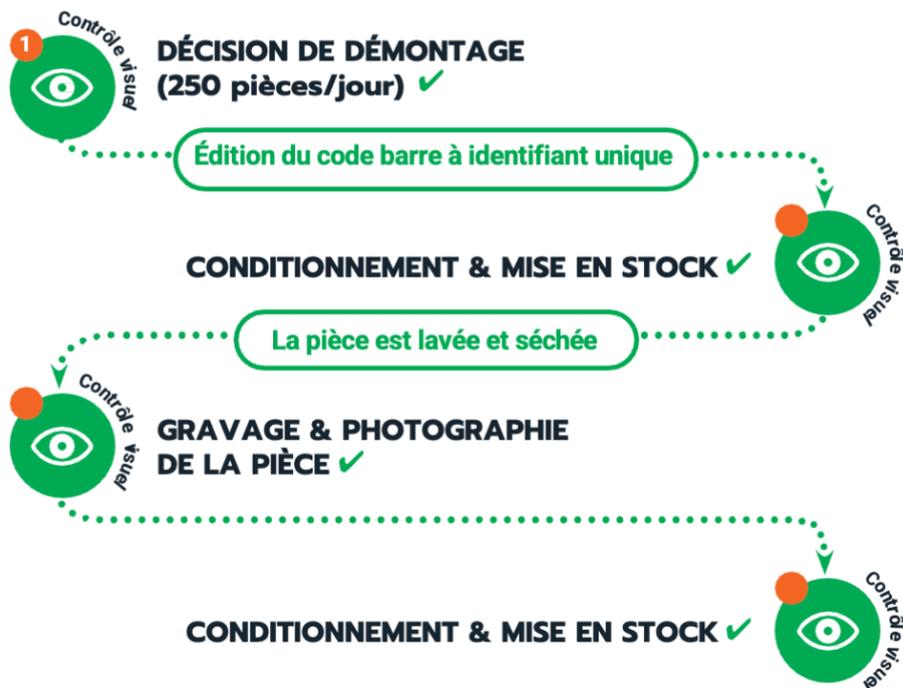
La qualité et la fiabilité des pièces stockées dans ses magasins est une des préoccupations premières du Groupe : une sélection qualitative et rigoureuse des pièces automobiles proposées à la vente est systématiquement effectuée.

Pour ce faire, un process de contrôle qualité, s'appuyant sur 5 points de contrôle effectués par les différents opérateurs concernés, a été mis en place tout au long du process :

- Lors de l'expertise,
- Lors du démontage et du nettoyage,
- Lors du gravage et de la photographie
- Lors du colisage et de la mise en rayon
- Lors de la vente

## Notre Process Qualité

Un contrôle visuel est effectué sur chacune des étapes, de la décision du démontage à la mise en stock.



Une attention toute particulière est portée à l'ensemble du Process Qualité.

DUBOURG AUTOMOBILES est certifiée QUALICERT depuis 1996. Cette certification impose la garantie des pièces, leur traçabilité informatique, et est la seule reconnue par les compagnies d'assurances, les constructeurs automobiles et par la législation française et européenne.



### Satisfaction clients

Les deux sites étant agréés pour le traitement des VHU, les clients de DUBOURG AUTOMOBILES et BTVA bénéficient donc de :

- Une traçabilité des véhicules et des pièces de réemploi,
- Un contrôle et une garantie des pièces de réemploi,
- Un interlocuteur formé à la maîtrise de la qualité et de l'environnement.

Le taux de retours très faible, de 4,4 %, atteste de la qualité et du soin apporté à chaque pièce par les collaborateurs du Groupe, et du niveau de satisfaction des clients.

### **Protection de l'environnement**

La protection de l'environnement est un engagement fort du GROUPE DUBOURG : une priorité et une préoccupation quotidienne de ses équipes.

La profession de recycleur automobile est au début d'une toute nouvelle ère, avec l'accent mis sur une économie circulaire grâce à la vente de pièces issues des VHU, leur donnant une seconde vie, et en parfaite harmonie avec la politique environnementale et économique mondiale. Cette économie circulaire a pour objectif de réduire l'empreinte carbone des potentiels acheteurs et de rendre les pièces de réemploi accessibles à un plus large éventail de consommateurs.

De plus, DUBOURG AUTOMOBILES et BTVA recyclent avec succès les matériaux extraits des véhicules en fin de vie avec un taux de réutilisation allant jusqu'à 100 % pour les pneumatiques.

En complément, le site de Rauzan et de Petit-Palais-et-Cornemps ont été entièrement aménagés avec :

- L'étanchéification du sol des parcs de stockage accueillant des véhicules en attente de traitement (sols équipés de géomembrane et/ou géotextile) pour éviter la pollution des sous-sols,
- La plantation de barrières végétales, de murs végétaux et de massifs de fleurs,
- La mise en place de dispositifs spécifiques pour le traitement des eaux de ruissèlement,
- Le stockage de fluides ou de matières dites polluantes dans des contenants sécurisés aux normes imposées,
- L'utilisation d'engins d'élévation électriques à l'intérieur des locaux,
- La dématérialisation des dossiers administratifs.

### **Bien-être au travail**

Les 110 salariés sont au cœur de la réussite du GROUPE DUBOURG, qui veille à leur sécurité, à leur bien-être, à leur épanouissement et à leur évolution.



Dotés des équipements de protection individuelle obligatoires, ils sont également aux risques du secteur. Des formations leur sont, en outre, régulièrement proposées, afin de répondre aux normes en vigueur, mais aussi leur permettre de monter en compétences et d'évoluer au sein du Groupe, et accompagner ainsi au mieux la croissance de l'entreprise.

Des postes ont été créés ces deux dernières années pour renforcer les équipes : un Chef de Projet, un Responsable des Ressources Humaines, un Directeur Commercial, une Directrice E-commerce ou encore un Chargé de Communication ont ainsi été recrutés en 2023.

L'objectif à moyen terme : avoir un socle bien défini de responsables d'équipes, avec le déploiement d'indicateurs de performance pour piloter le Groupe en confiance, et assurer sa rentabilité.

« SUCCESS STORY »



Avec 37 ans passés au sein de l'entreprise, Monsieur Philippe DESSUGE est actuellement le salarié ayant le plus d'ancienneté.

Entré comme démonteur-dépollueur, il a ensuite géré le commerce des pièces pendant plusieurs années, et est aujourd'hui le bras droit de la Direction.

En 2023, DUBOURG AUTOMOBILES a obtenu la médaille de bronze EcoVadis, avec les scores suivants :



Environnement

Score : 60  
(minimum : 30)



Éthique

Score : 40  
(minimum : 30)



Social et droit  
humain

Score : 50  
(minimum : 30)



Achats  
responsables

Score : 40  
(minimum : 25)



Top 50%

Cette médaille vient récompenser le travail des équipes et prouve les performances réalisées en matière environnementale, sociale et sociétale.

## Nouvelle identité de marque

Fin 2023, à l'initiative de la jeune génération, le GROUPE DUBOURG renforce son image et uniformise les logos de ses différentes entités. Des couleurs et polices de lettres différentes sont utilisées, en adéquation avec l'activité et les valeurs du Groupe.

### Un nouveau logo



La lettre D est ainsi caractérisée par une flèche qui symbolise l'évolution, le développement, une entreprise tournée vers l'avenir. De plus, si l'on retourne ce D, on retrouve l'image d'une maison, qui reprend l'idée d'une entreprise familiale et l'esprit du GROUPE DUBOURG.

La lettre B représente, quant à elle, un 3 : l'entreprise est une entreprise familiale, qui perdure de génération en génération, et en est aujourd'hui à la troisième génération.

Enfin, la lettre O évoque le cycle infini du recyclage des pièces automobiles. Il a des couleurs explicites :

- L'orange, représente les déchets transformés par le Groupe en pièces de réemploi,
- Le vert symbolise l'écologie, avec la partie dépollution et le réemploi.

L'aspect du logo est donc globalement simplifié ; il est plus moderne et plus en lien avec l'activité du Groupe.

Ce nouveau logo a été décliné sous différentes couleurs pour les quatre entités commerciales du Groupe.

### Une nouvelle signature

En complément de cette nouvelle typographie, le logo du Groupe comporte maintenant une « baseline » :



**Unis par la passion, contribuons à un avenir responsable.**

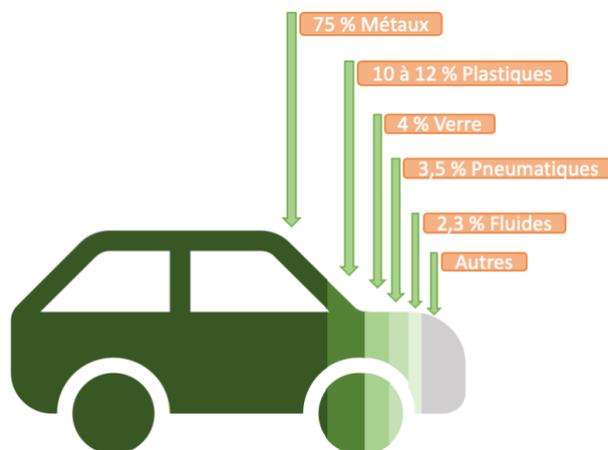
Celle-ci identifie parfaitement la marque et les valeurs qui la caractérisent :

- **Unis** - A la tête d'une entreprise familiale à taille humaine, la famille DUBOURG forme en effet avec ses collaborateurs une équipe soudée. Cette solidarité au travail se ressent au quotidien dans les services offerts et dans l'expérience clients.
- **Passion** - La passion du GROUPE DUBOURG pour l'automobile dure depuis plus de 60 ans. Elle est à l'un des piliers de l'entreprise et de sa quête continue d'amélioration et d'optimisation, pour être toujours meilleure pour ses clients et ses employés, mais aussi pour ses fournisseurs, partenaires et, plus largement, pour l'environnement et la société.

- **Avenir** - Le Groupe est résolument tourné vers l'avenir, et en capacité de suivre les évolutions du secteur automobile. Il se prépare aux défis de demain, et forme ses techniciens pour être toujours à la pointe de la technologie et répondre aux demandes du marché.
- **Responsable** - Enfin, la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques de ses activités faisant partie de son ADN, le GROUPE DUBOURG est engagé dans une démarche RSE forte, qui va au-delà du cadre légal. L'entreprise travaille au quotidien pour réduire son empreinte carbone, mais également s'assurer du bien-être et de l'évolution de ses salariés et de la satisfaction de ses clients et partenaires.

## LE RECYCLAGE DES PIÈCES AUTOMOBILES

En France, environ 1,5 million de véhicules – voitures particulières, camionnettes, ou cyclomoteurs à 3 roues –, sont retirés de la circulation chaque année. Or, du fait de ses composants liquides et solides classés comme dangereux ou présentant un risque particulier, tout VHU est lui-même considéré comme un déchet dangereux.



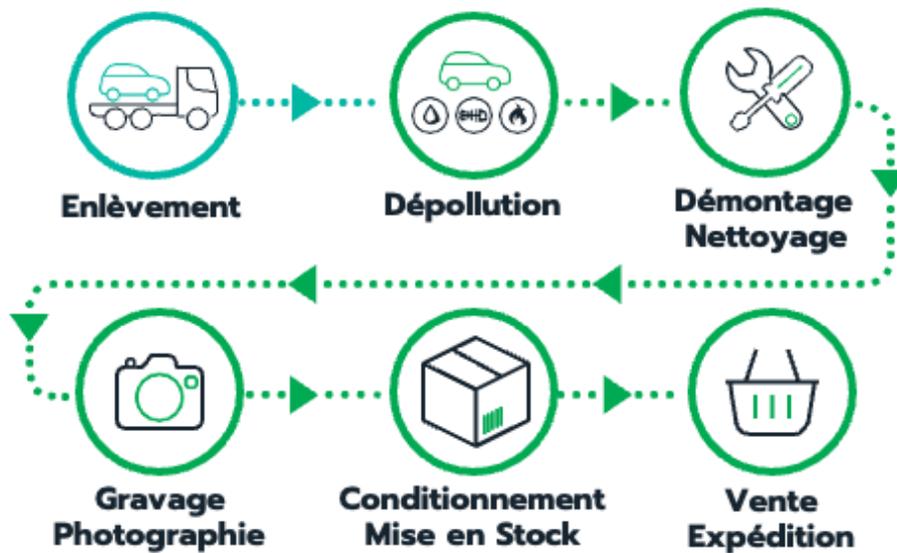
La directive européenne 2000/53/CE du 18 septembre 2000 relative aux VHU encadre la gestion de ces véhicules. Elle fixe notamment des objectifs de réutilisation et de recyclage, ainsi que de valorisation.

Au niveau national, la filière est régie par les articles R.543-153 et suivants du code de l'environnement. La réglementation prévoit que le détenteur d'un véhicule hors d'usage doit le remettre obligatoirement à un centre VHU agréé par le préfet du département, et que ce dernier a l'obligation de lui reprendre.

Conformément à la réglementation en vigueur, lorsqu'un véhicule est déclaré hors d'usage, il doit donc être pris en charge par un centre agréé pour être dépollué, démonté et recyclé, afin de prévenir tout risque sanitaire et environnemental.

C'est là qu'intervient le GROUPE DUBOURG. Depuis sa création, l'entreprise est en effet particulièrement sensible à ces étapes de dépollution puis de recyclage des pièces. Tout a donc été mis en place afin d'optimiser les process et permettre aux salariés de travailler dans de bonnes conditions.

## Les Étapes de la Vie de la Pièce



### La dépollution

La première étape du traitement d'un VHU consiste à extraire, stocker puis éliminer systématiquement tous ses composants dangereux ou à risque, selon les normes en vigueur.

Les fluides sont, par exemple, aspirés et transférés dans des contenants étanches, à doubles parois, et dirigés vers les filières de recyclages agréées. Les pneumatiques considérés comme non revendables ou non valorisables sont, quant à eux, démontés, stockés dans des contenants étanches et dirigés vers des établissements agréés, puis transformés en combustibles.

Après cette phase de dépollution, le véhicule est alors considéré comme un déchet non dangereux.

#### Les éléments dangereux ou à risque dans un VHU :

- Batterie au plomb,
- Éléments pyrotechniques des air-bags,
- Filtre à huile, à gasoil ou essence,
- Fluides de climatisation,
- Huiles,
- Lave-glace,
- Liquide de frein,
- Liquide de refroidissement,
- Pneumatiques,
- Réservoirs GPL

### La déconstruction

La déconstruction des VHU est un véritable process industriel : il s'agit de l'adaptation inversée des lignes de montage des constructeurs automobiles. Depuis sa mise en place en 2008, ce process a contribué à l'amélioration de la production, mais aussi des conditions de travail des équipes de DUBOURG AUTOMOBILES.

La rationalisation des temps d'intervention, l'industrialisation des méthodes, la simplification des tâches, la mécanisation et l'automatisation de l'acheminement des pièces démontées vers les zones de stockage, le prélèvement des différents fluides, le nettoyage et le séchage des pièces, sont autant de facteurs qui contribuent à l'originalité de ce concept **avant-gardiste**.

Après leurs contrôles et la dépollution, les véhicules sont donc envoyés sur la chaîne de déconstruction avec une fiche indiquant les pièces à démonter : rétroviseur, boîte de vitesse, moteur, éléments de carrosserie, etc.

Les pièces de réemploi sont déposées sur un tapis roulant qui les achemine jusqu'au magasin. Les pièces destinées à l'export – principalement des moteurs et des boîtes de vitesse – sont, quant à elles, stockées dans un bâtiment dédié.



L'étape de dépollution-démontage dure entre 20 et 40 minutes. Avec ses cinq postes de démontage, la chaîne peut traiter jusqu'à 125 voitures par jour.

Lorsqu'elle sort de la chaîne, la voiture a donc été délestée d'un certain nombre de composants et pièces destinées à la vente, mais certains peuvent encore être récupérés. C'est là qu'elle est envoyée sur le parc « libre-service » ouvert au public, où les bricoleurs peuvent venir démonter les pièces dont ils ont besoin. Ensuite, elle est transférée dans un centre de destruction de VHU pour y être broyée. Les différentes matières qui composent les véhicules sont ensuite triées et séparées pour être revalorisées et recyclées dans les filières spécifiques. Les « matières premières secondaires » sont réintroduites dans le cycle de production pour la fabrication de pièces neuves, notamment dans l'industrie automobile.

### La pièce de réemploi (P.R.E.)

Le marché de la pièce de réemploi est en plein essor depuis quelques années.

Il y a tout d'abord eu une prise de conscience collective autour de la mise en place d'une économie circulaire avec l'entrée en vigueur en janvier 2017 d'un décret obligeant les réparateurs à proposer des pièces de réemploi dans leurs devis de réparation.

En parallèle, certaines compagnies d'assurance ont créé des plateformes de mise en relation directe entre réparateurs et centres VHU, et ont apporté à certains de ces centres le soutien économique dont ils avaient besoin pour se développer.

Le GROUPE DUBOURG est résolument tourné vers l'économie circulaire à travers, notamment, la vente de "PIEC" (Pièces Issues de l'Economie Circulaire) et travaille en permanence pour rendre sa diffusion attractive et compétitive pour assumer son rôle au sein d'un cercle vertueux composé :

Des compagnies d'assurance, partenaires du GROUPE DUBOURG, qui jouent un rôle de préconisateur auprès de leurs sociétaires,

- Des cabinets d'expertises, qui sollicitent le Groupe pour des demandes en pièces et qui font le lien avec les réparateurs,
- Des réparateurs, clients de la première heure du Groupe, avec lesquels celui-ci a développé depuis de nombreuses années une relation de confiance et de proximité.

Ces pièces permettent de réduire l'impact environnemental de l'industrie automobile, mais garantissent également aux assureurs de baisser leurs coûts, et aux réparateurs d'améliorer leurs marges, puisqu'elles sont vendues entre **30 % et 50 %** moins cher qu'une pièce de constructeur neuve.

Le Groupe veut rendre ces pièces accessibles et fiables pour tous à travers des axes fondamentaux qui répondent aux demandes du marché :

- Un délai de réponse rapide,
- Un descriptif précis de l'état du produit,
- Un prix compétitif,
- Une livraison rapide.

## PERSPECTIVES

Le CODIR du GROUPE DUBOURG est à pied d'œuvre pour établir, définir et planifier une stratégie à court, moyen et long terme, à la fois sur le plan économique, social et environnemental.

Pour répondre aux attentes de ses clients, DUBOURG AUTOMOBILES lancera en janvier 2024 son nouveau site de vente en ligne. Celui-ci est en train d'être complètement refait pour être plus concurrentiel, être générateur d'un chiffre d'affaires plus important, et de leads clients, professionnels comme particuliers.

Aujourd'hui, le chiffre d'affaires du e-commerce représente 14 % du chiffre d'affaires du Groupe.

L'entreprise a pour objectif de multiplier par 10 ses ventes en ligne d'ici 5 ans.

Pour faire face à la croissance de son activité, le GROUPE DUBOURG prévoit d'agrandir son espace de stockage de pièces, et de tripler ainsi sa capacité actuelle. Il souhaite ainsi atteindre une capacité de stockage de 100.000 pièces et dédier 4.000 m<sup>2</sup> de stockage uniquement à la pièce de réemploi.

Il a également pour ambition d'augmenter le nombre moyen de pièces démontées en doublant sa chaîne de déconstruction, et répondre ainsi aux demandes des compagnies d'assurances et à celles de ses clients professionnels et particuliers.

En ce qui concerne l'électrification des véhicules, le personnel du GROUPE DUBOURG est déjà formé pour les manipuler en toute sécurité. Même si la vente de voitures électriques ou hybrides augmente considérablement, elles ne représentent actuellement qu'un peu plus d'1 % du parc automobile français et peu sont déjà arrivées en fin de vie. Cependant, les techniciens peuvent déjà être confrontés à des véhicules accidentés et doivent donc être à même de les manipuler en toute sécurité.

L'entreprise a d'ailleurs pour objectif la construction d'une aire entièrement dédiée au traitement et à la mise en sécurité de ces véhicules électriques ou hybrides, afin d'anticiper la transition annoncée pour 2035 et l'augmentation progressive du volume de traitement de ces véhicules.

La loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) a été promulguée en 2020, mais les professionnels sont encore dans l'attente du cahier des charges. Il ressort toutefois de cette loi de grands aspects que le Groupe va devoir, pour certains, appréhender, tandis qu'il est déjà prêt sur d'autres :

- Une capacité logistique puissante pour répondre aux nouvelles demandes, notamment celles d'enlèvement des VHU aux domiciles des personnes / Problématique déjà anticipée et expliquée précédemment par Dominique à travers un maillage de plateformes de stockage régionale mais également une flotte de camions équipés déjà en notre possession et une entreprise DUBOURG LOGISTIC spécialisée dans ce secteur
- La création d'une relation étroite/partenariale entre les centres VHU et les constructeurs, ainsi que les importateurs.

- Le traitement des matières dans une relation de synergie entre les entités du Groupe afin de respecter les attentes tant en matière de réglementation que du respect économique, afin que la filière puisse être pérenne.

Avec son maillage de la région Sud-Ouest, sa flotte de camions équipés et sa société DUBOURG LOGISTIC, le GROUPE DUBOURG est déjà prêt au niveau logistique. La mise en place de nouveaux partenariats et le traitement de nouvelles matières nécessiteront, quant à eux, de nouveaux aménagements en matière de process, de déconstruction et de formation des équipes.

La profession est à l'aube d'un nouveau tome de son histoire. Le GROUPE DUBOURG est prêt pour écrire une nouvelle page et mettre son savoir-faire au service de nouveaux clients et partenaires.

## INTERVIEWS



**Dominique DUBOURG**  
Président

**Vous avez repris le flambeau de votre père en 1998, après 19 années à travailler à ses côtés. En quoi avez-vous vu l'entreprise et le secteur évoluer ?**

*Cela fait effectivement 44 années que je travaille pour l'entreprise familiale, que j'ai vue se transformer en même temps, voire même plus rapidement, que le marché. Notre activité, déjà, a évolué puisque nous sommes passés d'une casse auto à un centre de Véhicule Hors d'Usage, qui implique l'obtention d'un agrément de la préfecture. Mon père, puis ma sœur et moi, avons déjà mis en place de nombreux process, mais l'activité est maintenant cadrée légalement, ce qui, associé à notre démarche de certification Qualicert, garantit à nos clients un service et des pièces de qualité.*

*De plus, notre entreprise s'est modernisée au fil du temps, et chaque génération a apporté sa pierre à l'édifice. Nous nous sommes, par exemple, informatisés assez tôt pour le secteur, ce qui a permis le traçage des pièces, qui n'existait pas jusqu'alors ; nous avons également installé en 2008 une ligne de démontage automatisée inédite en France. Enfin, nous nous sommes tournés vers l'international, avec l'exportation de groupes moteurs vers des pays où la demande était forte.*

*Je pense pouvoir dire que nous sommes des précurseurs, et que la troisième génération de DUBOURG fait déjà ses preuves en la matière.*

**On ressent un profond engagement sociétal de l'entreprise. Pouvez-vous nous en expliquer les raisons ?**

*En effet, depuis toujours, l'humain et l'environnement sont les deux piliers de DUBOURG AUTOMOBILES. Sans nos collaborateurs, le GROUPE DUBOURG n'existe pas, il est donc important pour nous qu'ils se sentent bien au travail et évoluent grâce à des formations : pour suivre les évolutions technologiques du secteur, mais également pour accéder à de nouvelles compétences et de nouvelles responsabilités. C'est ce qui nous permet de satisfaire au quotidien nos clients et partenaires.*

*En ce qui concerne l'écologie, la dépollution et la commercialisation de la P.R.E. sont les fondamentaux de notre métier. Nous avons toujours eu à cœur de protéger l'environnement, et aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes sensibles à l'écologie et à notre responsabilité envers les générations futures.*



**Jean Baptiste DUBOURG**  
Directeur Général, Responsable d'exploitation

**Vous êtes, avec votre frère Andréa, à l'initiative de cette nouvelle image de marque. Pourquoi était-il important pour vous de la changer ?**

*En effet, comme mon père et ma tante avant nous, nous avons souhaité faire évoluer nos logos pour qu'ils reflètent vraiment l'identité du GROUPE DUBOURG : une entreprise familiale et soudée, passionnée d'automobile, qui est résolument tournée vers l'avenir et l'environnement. Outre ce qui a été évoqué par mon père, nous nous sommes engagés cette année dans une démarche auprès d'EcoVadis pour faire évaluer nos engagement RSE. L'obtention de cette médaille de bronze est une reconnaissance du travail effectué et nous pousse à faire encore mieux dans ce domaine.*

**Vous évoquez cette passion pour l'automobile. Votre père, Dominique, a été champion d'Europe d'autocross en 1992 ; vous êtes vous-même multimédaillé de Rallycross et du Trophée Andros : est-ce que ça n'est pas un peu en contradiction avec cet engagement pour la protection de l'environnement ?**

*Chez les DUBOURG, nous aimons les voitures et la mécanique. C'est d'ailleurs un plus pour nos clients qui voient en nous de réels experts en la matière : ils savent que nous connaissons notre métier et que nous prenons le plus grand soin des pièces que nous démontons.*

*D'autre part, parmi les courses sur lesquelles DA Racing est engagée, le e-Trophée Andros est depuis 2009 la première compétition automobile au monde 100 % électrique. Des technologies spécifiques ont été développées pour les véhicules participant à cette course, puis reprises par les constructeurs automobiles qui les ont adaptées aux véhicules qu'ils commercialisent. La Zoé présente sur notre stand en est un le ? parfait exemple.*

**DUBOURG**  
**AUTOMOBILES**